

Versailles, le 15 novembre 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Domaine de Grignon : une nouvelle procédure de cession sera lancée au second semestre 2022

Initié dès 2008, le projet d'implantation des activités d'enseignement d'AgroParisTech sur le site de Paris-Saclay a pour ambition de permettre à la recherche et à l'enseignement supérieur en agronomie d'intégrer un pôle d'excellence scientifique reconnu au niveau international. Cette implantation sera effective dès septembre 2022 et positionnera AgroParisTech aux côtés des laboratoires de l'INRAE et de l'ensemble du campus universitaire.

Dans ce cadre, il est prévu que les différents sites actuels d'AgroParisTech fassent l'objet d'une cession permettant de financer le nouveau site.

L'appel à projets pour la vente du site de Thiverval-Grignon a été lancé en mars 2020 par la direction de l'immobilier de l'Etat. A l'issue de cette procédure où plusieurs offres ont été déposées, le dossier proposé par la société Altarea et ses filiales Histoire & Patrimoine et Cogedim a été retenu fin juillet 2021.

Des discussions complémentaires sur l'avenir du site de Grignon sont menées depuis l'été avec les collectivités territoriales, les acteurs locaux et les communautés étudiante et scientifique. Ces consultations devant se poursuivre, il n'est pas possible de maintenir la procédure actuellement engagée. Une nouvelle procédure de cession sera lancée au second semestre 2022.

Cette décision ne remet pas en cause le calendrier prévu pour l'installation d'AgroParisTech sur le site de Saclay, qui offre des perspectives de développement scientifique et universitaire incomparables.

Contact presse : pref-communication@yvelines.gouv.fr

06 75 32 67 28

